

Je vais  
au



# POINT RECYCLAGE

MOINS DE  
DÉCHETS ↓  
ON S'Y MET !



1

Je trie mon verre,  
mes emballages,  
mes papiers,  
mes cartons  
et mes déchets  
alimentaires.



Le dépôt des  
déchets au pied  
des conteneurs est  
interdit et passible  
d'une amende.



2

J'ouvre le conteneur à  
l'aide de Ma Carte Déchets pour  
jeter mon sac 30L de déchets  
non-recyclables.

Si je n'ai pas de carte,  
je peux utiliser la trappe  
petits déchets.



En cas de dysfonctionnement,  
je me dirige vers un autre point.



3



Je vais en déchèterie  
pour recycler tous mes  
autres déchets.



Merci !

Avec **Ma Carte Déchets**,  
je peux accéder aux déchèteries  
de Guillestre, Vars, Risoul,  
Aiguilles et Ceillac.

Horaires et modalités :  
[www.ccguillestroisqueyras.fr](http://www.ccguillestroisqueyras.fr)

Contact :

**Guillestrois-Queyras**  
Communauté de communes



# EMBALLAGES

Tous les emballages : aux EMBALLAGES !



Bouteilles et flacons  
en plastique



Emballages en métal



Films, sacs et sachets



Cartonnettes



Barquettes et pots



emboîtés



en vrac

# VERRE



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux

VERRE ET VAISSELLE CASSÉS...



Déchets non recyclables

COUVERCLES ET BOUCHONS EN MÉTAL



Emballages

# PAPIER



Pensez à  
les déposer  
dans  
des boîtes  
à livres !

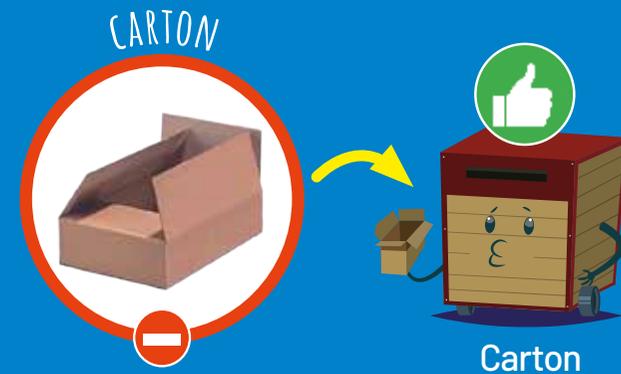


Journaux, magazines, prospectus

Livres et autres papiers



Courriers, enveloppes

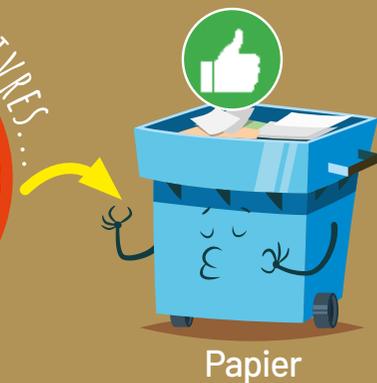


Carton

# CARTON



Uniquement les cartons  
bruns et pliés



# COMPOSTAGE

partagé



Épluchures



Agrumes



Coquilles d'œufs



Essuie-tout



Papier kraft



Marc et filtres à café



Sachets de thé



Restes de repas



Sacs plastiques  
biodégradables



Feuillages - Branches  
Tonte de pelouse



Pain

Pour obtenir votre composteur individuel, contactez le Smitomga : 04 92 45 59 91

# DÉCHETS non recyclables



30L max



part à  
l'enfouissement



Carton



Papier



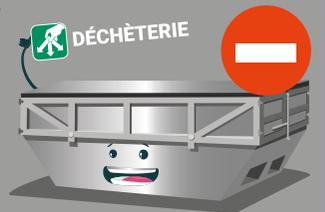
Verre



Emballages



Déchets alimentaires



DÉCHÈTERIE